

Espace | Accueil



FLASH INFO SPECIAL COLLECTE VIGILANCE



DASTRI est le seul éco-organisme habilité à prendre en charge les déchets de soins des patients en auto-traitement [selon l'arrêté du 27 décembre 2016](#).

L'éco-organisme a également signé cette année une convention avec le ministère des Solidarités et de la Santé pour **la prise en charge des déchets de soins issus des tests de dépistage de la covid19 et la vaccination anti-covid19 produits en pharmacies.**

Ce service est entièrement gratuit pour les pharmaciens et les patients !

Vous êtes susceptibles d'être démarchés par une société pour vous proposer de collecter vos déchets : [Télécharger l'article du Quotidien du Pharmacien](#).

Vous ne devez pas lui remettre les cartons de l'éco-organisme DASTRI

Les opérateurs de collecte missionnés par DASTRI sont facilement reconnaissables : les contenants qu'ils déposent (caisses carton et fûts plastique) portent tous le logo DASTRI !



En cas de doute lors de la collecte, n'hésitez pas à contacter DASTRI directement au : 09 72 47 82 08

Qui est l'opérateur de collecte mandaté par DASTRI dans ma région? Le nom de la société en contrat avec DASTRI pour la collecte dans votre région est disponible dans votre [espace pharmacie](#) > Mes collecte.

Une carte complète des opérateurs de collecte DASTRI est disponible à l'adresse suivante : www.dastri.fr/opct/

- Via notre formulaire de contact : <https://www.dastri.fr/contact/>
- Ou par téléphone : **09 72 47 82 08**

Nous sommes joignables du lundi au vendredi, de 9h-12h et 14h-18h.

Les demandes transmises par formulaire sont traitées habituellement dans un délai de 24h/48h. Toutes les demandes reçoivent une réponse, pensez à vérifier vos spams